

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Décès présumément imputable aux boissons énergisantes

**La Coalition Poids appelle le gouvernement du Québec à agir
immédiatement concernant les boissons énergisantes**

Montréal, le 21 février 2013 – À la suite du décès du jeune Maxime Plourde le 12 février dernier en Mauricie, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) appelle le gouvernement du Québec à considérer de façon prioritaire les mesures pouvant être mises en place à l'égard des boissons énergisantes. « Alors que le gouvernement fédéral et bon nombre de municipalités ont décidé d'intervenir, on attend toujours un geste ferme de la part du gouvernement du Québec pour mieux encadrer l'industrie des boissons énergisantes », souligne Suzie Pellerin, directrice de la Coalition Poids. La Coalition Poids joint ainsi sa voix à celle de nombreux intervenants, dont la famille de Maxime Plourde, qui dénoncent les effets néfastes de la consommation de ces produits.

Plusieurs pistes à considérer

Pour Suzie Pellerin, le gouvernement doit examiner dès maintenant la possibilité d'imposer une forte redevance sur les boissons énergisantes, dont les revenus permettront de promouvoir de saines habitudes de vie. « Il faut se donner les moyens de mettre en garde les jeunes quant aux effets nocifs de ces produits sur la santé », affirme-t-elle, rappelant qu'un nombre grandissant de pays choisissent d'imposer une telle redevance à travers le monde.

D'autres pistes doivent également être considérées à court terme, soutient pour sa part l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ). L'interdiction des boissons énergisantes aux mineurs serait un pas dans la bonne direction. Rappelons également que l'Agence fédérale américaine des aliments et des médicaments (FDA) a déclenché une importante enquête concernant plusieurs décès présumément imputables à la consommation de boissons énergisantes. De plus, 86 incidents liés à la consommation de boissons énergisantes ont été rapportés à Santé Canada au cours des dernières années. « Étant donné les impacts importants de la caféine et du sucre sur la santé, de même que le nombre grandissant de cas où l'on soupçonne les boissons énergisantes comme cause de décès, le resserrement des règles de mise en marché devient de plus en plus inévitable », conclut la directrice de la Coalition Poids, Suzie Pellerin.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids vise l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit dans le cadre de trois secteurs stratégiques (agroalimentaire, socioculturel et environnement bâti) pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails www.cqpp.qc.ca.

Source :

Amélie Desrosiers

Responsable des communications, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 233

Cellulaire : 514 475-7431

adesrosiers@cqpp.qc.ca